

DEPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

Commune
de
BLAIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016

L'an deux mille seize, le trente et un Mars, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de BLAIN, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel BUF, Maire de BLAIN.

DATE DE CONVOCATION : 24 Mars 2016.

NOMBRE DE CONSEILLERS : EN EXERCICE : 29 – PRESENTS : 27 – REPRESENTES : 2.

PRESENTS : M. BUF Jean-Michel, Mme GUIHOT Nathalie, M. MORMANN Cédric, Mme GUIHO Marie-France, M. POINTEAU Jean-Luc, Mme DUBOURG Yolande, M. CAILLON Philippe, Mme LE BORGNE Véronique, MM. FLIPPOT Jacky, RICARD Jean-François et CODET Stéphane, Mmes AUBRY Sylvie et CAMELIN Christine, M. COLIN Arnaud, Mmes COOREVITS Catherine, DENIEL Brigitte, GILLET Maryline, GUILLAUME Marie-Hélène et GUINEL Marie-Jeanne, M. MORMANN Nolann, Mmes ORDRONNEAU Séverine et PELÉ LEGOUX Laurence, MM. PLANTARD Thierry, PLUMELET Jean-Luc et PONTAC Serge et Mmes POYER Audrey et SCHLADT Rita.

EXCUSES : M. BROUTIN Ludovic (*pouvoir à Mme COOREVITS Catherine*) et M. RICARDEAU James (*pouvoir à Mme LE BORGNE Véronique*).

SECRETAIRES DE SEANCE : MM. RICARD Jean-François et CODET Stéphane.

<u>OBJET</u> :	<i>Demande de subvention Régionale– Projet de construction d'un groupe scolaire de 6 classes.</i>
-----------------------	--

N° 2016 / 03 / 05

Avec une population de près de 10 000 habitants, la Ville de Blain compte aujourd'hui 4 équipements scolaires de premier degré, dont le Groupe Scolaire Anatole France (GSAF), unique établissement de statut public, aujourd'hui saturé.

Le dynamisme économique, social et culturel de la Ville attire une population jeune et entraîne une progression démographique significative depuis une dizaine d'années.

Le groupe scolaire Anatole France accueille 560 enfants sur 20 classes mais ne répond plus globalement aux attentes techniques et organisationnelles nécessaires pour l'accueil des enfants.

Ainsi, pour faire face à l'évolution de ses effectifs scolaires, la Ville de Blain a choisi de réorganiser sur deux sites ses effectifs scolaires et d'anticiper aussi les évolutions futures.

La Commune a décidé d'engager la réalisation d'un nouveau groupe scolaire de 6 classes (évolutif à 8 classes) et ainsi d'améliorer globalement l'accueil des élèves sur sa Commune.

Pour ce projet, la Commune de Blain bénéficie des aides de l'Etat (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux), de la réserve parlementaire et du Fonds de Développement Solidaire du Conseil Départemental.

La construction de nouvelles écoles publiques ainsi que les restaurants scolaires est susceptible d'être aidée à hauteur de 10% du coût des travaux.

.../...

Il est proposé au Conseil Municipal de déposer auprès du Conseil Régional, le dossier CONSTRUCTION D'UN GROUPE SCOLAIRE.

<i>DEPENSES PREVISIONNELLES ELIGIBLES</i>	
<i>COUT TRAVAUX HT</i>	
<i>Travaux</i>	2 908 477,91 €
<i>Maîtrise d'Œuvre (dont SPS et contrôle Technique)</i>	351 321,20 €
<i>Programmation et divers</i>	68 319,47 €
<i>Equipements</i>	94 962,00 €
<i>Provision avenants révision de prix</i>	185 048,31 €
TOTAL	3 608 128,89 €

<i>RECETTES PREVISIONNELLES</i>	
<i>Ecole et Restaurant Scolaire</i>	
<i>DETR 2015 (Etat) (notifiée)</i>	122 500,00 €
<i>Réserve parlementaire (notifiée)</i>	20 000,00 €
<i>Fonds de Dvlpt Solidaire (CD44) 30% de 2 000 000 € HT (Ecole)</i>	600 000,00 €
<i>Région 10% des Travaux</i>	290 847,79 €
TOTAL	1 033 347,79 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu la note de synthèse adressée aux conseillers municipaux à l'appui de leur convocation.

Le Conseil Municipal,

- ✓ *APPROUVE les travaux de construction du groupe scolaire et le plan de financement prévisionnel.*
- ✓ *SOLLICITE l'attribution d'une subvention régionale pour le financement de la construction du nouveau groupe scolaire.*
- ✓ *AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre les démarches nécessaires à l'obtention de ces subventions et à signer toutes les pièces qui s'y rapportent.*

Vote : Unanimité.

Extrait certifié conforme,
Fait et affiché en Mairie de BLAIN,

Le 1^{er} Avril 2016,
Le Maire.

Pour le Maire,
L'Adjoint suppléant,
Nathalie GUIVOT



Accusé de réception en préfecture
044-214400152-20160331-CM-2016-03-05a-
DE
Date de télétransmission : 01/04/2016
Date de réception préfecture : 01/04/2016